ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 (5me Circonscription de l'Aisne)

André ROSSI



Sous-Préfet - Député sortant

Maire de Chézy-sur-Marne - Licencié en Droit
Diplôme d'Études Supérieures
Membre de la Commission des Lois Constitutionnelles
de Législation et d'Administration de la République

Remplaçant éventuel :

Jacques PELLETIER

Conseiller Général

Maire de Villers-en-Prayères

Président du Comité d'Expansion Economique



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

OUI, *avec enthousiasme, j'ai voté la Constitution de 1958.*

OUI, *avec enthousiasme, j'ai voté pour le Général de Gaulle à la Présidence de la République.*

OUI, *en 1958, comme sous l'occupation, avec la Croix de Lorraine, j'ai retrouvé le Symbole de la République.*

Dans le climat de l'époque, ce serait à refaire, je le referais.

En 1962, le Pays veut, comme en 1958, conserver le Général de Gaulle.

En 1962, vous voulez, comme en 1958, conserver un Député capable de s'opposer aux erreurs du régime.

Fidèle à ma profession de foi,

— j'ai **approuvé** toutes les décisions heureuses (les investissements, les lois-programme, les crédits d'équipement scolaire, la stabilité de la monnaie, etc...)

— j'ai **sanctionné** toutes les fautes commises :

- Si je ne vous avais pas défendu contre ces erreurs qui s'appellent la suppression de la retraite des Anciens Combattants, les 3.000 frs de la Sécurité Sociale, l'abrogation de l'indexation des prix agricoles, la suppression de certains Tribunaux, etc... . . . . VOUS M'EN VOUDRIEZ AUJOURD'HUI

- Si je ne vous avais pas averti sur tous les risques que prenait le Gouvernement en tergiversant pendant **TROIS** ans dans la solution du drame algérien, et surtout en ne prévoyant pas l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie . . . . . .VOUS M'EN VOUDRIEZ AUJOURD'HUI

- Si je ne vous avais pas défendu contre l'obstination d'un Gouvernement
qui bloque les salaires, les traitements, les prix agricoles,
qui veut supprimer la retraite des cadres,
qui maintient la fiscalité favorable aux grands magasins,
qui refuse la suppression des zones de salaire, réclamée par un projet de loi ROSSI,
qui refuse le 4 Novembre 1961, la réduction du service militaire à 18 mois, . . . pour enfin l'accorder 5 mois plus tard . . . . VOUS M'EN VOUDRIEZ AUJOURD'HUI

Je m'honore d'être un de ces rares parlementaires qui se sont toujours refusés à être un "inconditionnel" de la majorité ou de l'opposition.

— **PREMIER DEPUTE** qui visite régulièrement mes 219 communes,

POUR VOUS, AVEC VOUS, PENDANT 4 ANS...

— J'ai décidé ONZE INDUSTRIELS à s'installer chez nous :

Volkswagen à Pisseleux, Viquel et Bouet à Oulchy-le-Château, Chazal à Coincy, Chauffelec, Westphalia-Separator, Proplac et Maillolis à Château-Thierry, Electrochome à Pavant, Dalo à Ambleny, Salvadori à Fère-en-Tardenois.

— J'ai obtenu des CRÉDITS POUR LA CONSTRUCTION de **2 600 logements (soit la moitié des crédits H.L.M.** du département).

— J'ai défendu plus de **10.000 dossiers**, SANS JAMAIS m'occuper de la couleur politique de celui (ou de celle) qui est venu me voir.

Désormais, nos 2 arrondissements, si déshérités dans le passé, sont à la pointe de la relance économique du Département.

Pour la continuité de ce programme commencé en 1958...

...votez pour l'élu local : ***votez ROSSI***

POUR VOUS, AVEC VOUS, JE VEUX DEMAIN...

Pour l'Agriculture : des crédits à long terme pour les petites exploitations, une véritable politique de Parité, des crédits de remembrement, d'adduction d'eau, de drainage.

Pour les Anciens Combattants : le respect du droit à réparation, le rapport constant, le réajustement de la retraite et des pensions de veuves et d'ascendants, l'application de l'article 55 fixant un plan triennal.

Pour les Mutilés du Travail : la pension de reversion pour les veuves et les mineurs.

Pour les Commerçants : le respect de la propriété commerciale, l'abolition du privilège fiscal des grands magasins, l'abolition du périmètre imposé aux débits de boissons.

Pour les Artisans : le vote du statut de l'artisanat, de la retraite unique (projet ROSSI) et de l'assurance maladie-chirurgie.

Pour les Salariés : la suppression des zones de salaires (projet ROSSI), respect du droit de grève et généralisation des retraites complémentaires.

Pour les Ouvriers : l'implantation de nouvelles usines dans les secteurs encore insuffisamment industrialisés.

Pour les Fonctionnaires : la revalorisation de la fonction publique au niveau du secteur privé.

Pour les Vieux : le vote de **mon projet de loi** sur la **retraite unique**, l'abaissement de l'âge limite, la liquidation accélérée des dossiers de retraite.

Pour les Familles : la revalorisation des allocations familiales et du salaire unique, l'autonomie des caisses d'allocations familiales.

Pour tous les Ménages : des logements salubres et décents avec des loyers en rapport avec les salaires.

Pour nos Enfants : les crédits pour une véritable politique d'équipement scolaire, des maitres mieux rémunérés, le développement de l'enseignement technique. Enfin, la démocratisation de l'enseignement par la revalorisation du barême des bourses.

Electrices, Electeurs,

Vous me connaissez !

Militant d'une Europe intégrée,

Artisan d'une politique hardie d'expansion,

Fidèle à ma parole, fidèle à mon pays, fidèle à ma région, fidèle à mes électeurs,

LE 18 NOVEMBRE, VOUS VOTEREZ TOUS

André ROSSI **Jacques PELLETIER**

Vu le Candidat,

IMP. DU PENTAE - CHATEAU-THIERRY